DLP 11-5-88020033

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3500 28 D

☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES



Bulletin n° 11 - 10 mai 1988

COLZA
- Situation tardive : *Intervention urgente - choix du produit*
- Situation à haut risque sclérotinia : *Renouvellement 15 jours après la 1ère application*

BLE : *Réintervention en situations protégées tôt*

POMME DE TERRE - OIGNONS : *Risque mildiou*

C O L Z A

CHARANCONS DES SILIQUES

- La période limite d'intervention contre ce ravageur est le stade G4 (10 premières siliques bosselées). Il est atteint dans toutes les situations de plaine sur la variété Bienvenu, voire Jet Neuf.
- Dans les autres situations, maintenir la surveillance. Dans le cas de renouvellement de la protection fongicide, tenir compte de l'importance de ce ravageur, pour éventuellement ajouter un insecticide. Le seuil d'intervention est de 1 charançon pour 2 plantes.

MALADIES

ALTERNARIA - GENERALITES - SITUATION :

- Les symptômes apparaissent sous forme de taches noires, d'abord sur feuilles puis sur tiges et siliques.
  La période d'intervention s'étale de G4 (10 premières siliques bosselées) à 3 semaines avant la récolte : elle dure environ 1 mois.
  Les spécialités utilisables : Kidan 2 l., Rovral 1 kg, Sumisclex 1,5 l.
  Intervenir dès l'apparition des premiers symptômes sur siliques.
- Les symptômes d'alternaria sont actuellement peu fréquents et localisés aux feuilles basses. Surveiller, car les conditions météorologiques passées et actuelles sont favorables à cette maladie.

PRECONISATIONS TOUTES MALADIES :

► Situations tardives : variété Jet Neuf et Darmor en plateaux.
La fin de la période d'intervention (07/05 environ) est dépassée.
Dans les parcelles non encore protégées :

- risque sclérotinia élevé : intervenir dès que possible et utiliser Sumisclex 1,0 l/ha ou Ronilan 1,5 l/ha. Selon les symptômes de maladies sur le feuillage (cylindrosporiose ou pseudocercosporella) compléter avec 500 g ou 250 g de carbendazime.
- Pas de risque sclérotinia : intervenir rapidement uniquement si des symptômes de maladies du feuillage (cylindrosporiose et/ou pseudocercosporella) sont notés sur feuilles supérieures : ce qui est fort probable pour la cylindrosporiose sur la variété Jet Neuf.

P../66

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

►Situations à haut risque sclérotinia déjà protégées :

- Le renouvellement de la protection conseillé dans les bulletins précédents, est reconduit : le réaliser dans un délai approximatif de 15 jours après le traitement. C'est le cas actuellement des nombreuses applications faites dans la semaine du 25 au 29/04, souvent à un stade très précoce du colza (premières fleurs ouvertes sur Darmor).
- Utiliser une spécialité habituellement conseillée contre le sclérotinia et tenir compte de l'importance des symptômes des maladies du feuillage (cylindrosporiose, pseudocercosporella).

ORGES D'HIVER - ESCOURGEONS

Stades : de début épiaison à début floraison.

SITUATION :

Peu d'évolution en situations protégées. Une certaine progression notamment de rhynchosporiose s'observe en situations non encore protégées. Les symptômes de type taches brunes sont assez fréquents.

PRECONISATION :

Assurer rapidement la protection "épiaison" des situations tardives, non encore protégées.

B L E

Stades : échelonnés de deux noeuds-début d'apparition de la dernière feuille jusqu'à gaine éclatée; début épiaison pour des variétés précoces en situation avancée.

MALADIES DU FEUILLAGE

SITUATION :

Progression modérée de la septoriose qui reste le plus souvent au niveau de la F4, plus rarement F3, mais des contaminations intervenues lors de la période pluvieuse risquent d'apparaître.

L'oïdium évolue peu.

La rouille brune reste limitée à quelques pustules dans un petit nombre de situations.

Nécroses sur feuillage : On observe actuellement dans l'Yonne notamment en plateaux dans le Tonnerrois, et dans le Sénonais, un certain nombre de nécroses à l'extrémité des feuilles sur différentes variétés (Pernel, Arminda, Chopin, Moulin,...). Ces nécroses peuvent avoir une origine physiologique (températures, effet d'un début de sécheresse en sol léger...) en particulier lorsque les symptômes s'observent directement sur feuilles supérieures. Lorsqu'il s'agit de septoriose la progression des symptômes est régulière depuis la base.

PRECONISATION :

►Parcelles traitées avant le 15-20 avril, actuellement sans protection, appliquer dès que possible un produit à large spectre d'action si la septoriose atteint la 3ème feuille.

►Autres situations : attendre le stade épis sortis à 50 % pour intervenir.

ORGES DE PRINTEMPS

Stades : Les premiers semis atteignent "épi à 1 cm" à "premier noeud".

SITUATION : L'oïdium est parfois présent, atteignant localement la F3.

PRECONISATION : Surveiller les parcelles, toute intervention est actuellement prématurée.

M A I S

Les premiers semis sont actuellement à 3 feuilles.

Des dégâts de limaces sont parfois visibles. Surveiller les parcelles et intervenir si nécessaire.

.../..





LA PLAQUETTE "PROTECTION DU MAIS"

éditée par l'A.G.P.M. et le S.P.V. est disponible

-=-=-

L'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) et le Service de la Protection des Végétaux (SPV) ont édité une plaquette en couleur d'une vingtaine de pages traitant de la protection phytosanitaire du maïs.

Contenu : . Thèmes retenus :

Désherbage : liseron, dicotylédones résistantes, graminées.

Ravageurs du sol : Limaces, Noctuelles, Pyrale, Pucerons, Sésamie, Acariens, Cicadelles.

. Par thème présentation :

- *Symptômes-dégâts (principalement à l'aide de photos légendées de ce que l'agriculteur peut voir),*
- *Biologie : Evaluation du risque,*
- *Stratégie de lutte - (méthodes culturales, lutte chimique)*

Prix de la brochure : 25,00 F. TTC

Si vous désirez la recevoir, veuillez nous retourner le bon de commande ci-dessous avec votre règlement.

Remarque : Les informations actualisées sur les spécialités phytosanitaires utilisables contre les ennemis du maïs présentés dans cette plaquette, seront disponibles dans le dépliant annuel SPV-AGPM, dont l'édition 1988 vous sera envoyée dans un prochain bulletin.

BON DE COMMANDE

-=-

à retourner avec le réglement au :

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - Z.I. Nord - B.P. 194
21206 - BEAUNE Cédex

NOM : . . . . Prénom : . . . .

ORGANISME : . . . .

Adresse postale complète : N° . . . . . . Rue : . . . . Commune : . . . .

Code postal : . . . . . . Bureau distributeur : . . . .

- Désire recevoir ☐ plaquette(s) "PROTECTION DU MAIS"
- joint un chèque bancaire (ou postal) d'un montant de . . . . . (libellé à l'ordre de :

REGISSEUR D'AVANCES ET DE RECETTES - D.R.A.F. DIJON -

C.C.P. n° 3 500 28 D

P67

CULTURES LEGUMIERES

—— MILDIOU DE L'OIGNON

Un premier foyer de Mildiou a été détecté sur oignon de jours courts.

Les conditions climatiques étant actuellement favorables à la maladie, un traitement est à effectuer dès que possible avec l'un des produits ci-dessous. Dans les zones fréquemment attaquées par la pourriture blanche, intervenir en même temps contre cette maladie.

- mancozèbe (nombreuses spécialités)
- chlorothalonil (Daconil 500 Flow, Daconil 2787 W 75)
- propinèbe (Antracol)
- cymoxanil + mancozèbe (Fulvax, Fulvax 2000, Rémiltine, Rémiltine S)
- oxadixyl + mancozèbe + cymoxanil (Pulsan)
- cymoxanil + folpel + captafol (Sygan L)

—— MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Compte tenu de l'humidité et des températures, les risques de contaminations par le Mildiou sont élevés. Un traitement doit être réalisé sur les cultures atteignant 10 cm en tenant compte des caractéristiques des produits :

► Fongicides de contact :

Spécialités à base de manèbe, mancozèbe, chlorothalonil, fentine-acétate,...

Leur rémanence est de l'ordre de 7-8 jours mais ils sont à renouveler au-delà de 25 mm de pluies cumulées.

► Fongicides pénétrants :

Produits contenant du cymoxanil qui pénètre dans la feuille mais n'est pas véhiculé par la sève : Fulvax et Rémiltine (cymoxanil + mancozèbe), Diamétan (cymoxanil + propinèbe), Aviso G (cymoxanil + métirame-zinc), Vignor (cymoxanil + captafol).

Ils peuvent détruire le champignon à l'intérieur de la feuille jusqu'à 2 jours après la contamination et leur rémanence est de 8 jours.

► Fongicides systémiques :

Métalaxyl, oxadixyl et ofurace, pénètrent à l'intérieur du végétal et sont véhiculés par la sève, assurant un effet curatif de 4 jours après contamination : Acylon P (métalaxyl + manèbe), Sirdate P (oxadixyl + cymoxanil + manèbe), Pulsan (oxadixyl + cymoxanil + mancozèbe), Patafol (ofurace + mancozèbe).

Le délai entre deux traitements de ce type est de 12-14 jours pour les trois premières spécialités et de 10 jours pour le Patafol. Il doit être dans tous les cas ramené à 10 jours si l'on repasse à une spécialité de contact.

Ils sont surtout intéressants en période de croissance active du feuillage.

Quel que soit le type de fongicide utilisé, le principe de base de la lutte contre le Mildiou est le traitement préventif. De plus, en période très favorable à la maladie et à la croissance végétative, il est nécessaire de réduire l'intervalle entre les traitements.

* * *

POUR LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PAR TELEMATIQUE APPELEZ 36.15

Code AVERT

* * *